

### EN FORMATION PAR ALTERNANCE SUR 2 ANNEES STATUT : APPRENTI(E)

(Destiné aux jeunes de 16 à moins de 30 ans, ou 15 ans révolus sortant de 3ème)

#### **OBJECTIFS :**

Cette formation de niveau 3 d'une durée de 2 années permet :

- D'acquérir une expérience professionnelle par le biais du temps d'apprentissage en petite enfance,
- De définir et d'appréhender au mieux son projet professionnel,
- De postuler à des concours pour être ATSEM ou auxiliaire de puériculture
- De rentrer dans le monde du travail à domicile, en école maternelle, en multi accueil, centre de loisirs, garderie périscolaire et tout établissement d'accueil de jeunes enfants.



#### **PREREQUIS :**

- Être âgé entre 16 ans et moins de 30 ans
- Possibilité de rentrer à 15 ans révolus (sortie de la 3<sup>ème</sup>)
- Avoir un contrat d'apprentissage (employeurs possibles : école privée/publique, multi-accueil, crèche, centre socio-culturel ...)

#### **FORMATION :**

##### Contenu de la formation

##### ▪ Unités professionnelles

Accompagner le développement du jeune enfant Prévention santé environnement (PSE)	BLOC 1
Exercer son activité en accueil collectif	BLOC 2
Exercer son activité en accueil individuel	BLOC 3

##### ▪ Unités générales

Français et Histoire Géographie, EMC	EG1
Mathématiques – Sciences - Physiques	EG2
Education Physique et Sportive	EG3
Anglais	
Arts Appliqués et Cultures Artistiques	

##### ▪ Voyage d'étude à l'étranger



## ✚ Durée de la formation

- 1645 h de formation dont :
  - o 455 h en centre de formation soit 13 semaines de 35h
  - o 1190 h en entreprise dont 140h de stage (4 semaines de 35h auprès d'un public de 0 à 6 ans)

## ✚ Moyens mobilisés

La formation offre la possibilité :

- o De s'appuyer sur le vécu des temps d'apprentissage réalisés en écoles maternelles, crèches, haltes garderies, périscolaires, centre de loisirs sans hébergement, maisons d'assistants maternels
- o De rencontrer des professionnels des différents lieux d'apprentissage
- o D'intégrer une équipe de travail, de connaître un ou des publics aidés ou accompagnés,
- o D'acquérir des compétences, un savoir faire, un savoir être...,
- o De vivre des temps forts de formation au CFA par l'apport de connaissances ou de visites de structures Petite Enfance.



## ✚ Modalités d'évaluation

- L'examen se déroule en épreuves terminales en fin de formation.

## **DELAI D'ACCES :**

- o Rentrée en septembre de chaque année
- o Contrat d'apprentissage signé

## **TARIFS :**

- o Tarifs transmis sur devis en prenant contact avec la MFR

## **STATUT ET SALAIRE DE L'APPRENTI**

En statut d'apprenti, le jeune perçoit une rémunération sur la base d'un pourcentage du SMIC

	- de 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	+26 ans
1 <sup>ère</sup> année	27% du Smic	43 % du Smic	53% du Smic	Smic
2 <sup>ème</sup> année	39% du Smic	51% du Smic	61% du Smic	Smic
3 <sup>ème</sup> année	55% du Smic	67% du Smic	78% du Smic	Smic

Tarif du SMIC au 01/01/2020 : 10.15€/heure

## **APRES UN CAP AEPE**

Je peux postuler :

- A l'école d'auxiliaire de puériculture
- Aux concours de la fonction territoriale (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle, Educateurs de jeunes enfants)
- Aux postes d'ASEM (Agent Spécialisé en Ecole Maternelle privée)
- Aux différents postes dans les établissements (les multi accueil et centre de loisirs)
- A la fonction d'assistante maternelle après l'obtention de l'agrément
- Pour un Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » ou Bac Pro « ASSP »



**MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION – CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS- CFA**

1, avenue du Général de Gaulle \_ BP 10025 \_ 79320 MONCOUTANT/SEVRE

☎ 05.49.72.60.96 / 📠 05.49.72.85.36

✉ [mfr.moncoutant@mfr.asso.fr](mailto:mfr.moncoutant@mfr.asso.fr) / WEB : [www.mfr-moncoutant.fr](http://www.mfr-moncoutant.fr)

V1- 25.05.20

**MFR**  
MAISON FAMILIALE RURALE  
MONCOUTANT-SUR-SEVRE